

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 29 MAI 2008**

L'an deux mille huit, le vingt neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 mai 2008, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme VINAY M. BERTRAND Melle WOELFLE Mme AUBIN M. HEDRICH Mme de VAUCOULEURS M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M. RABEH M. PASQUIER M. LOBJEOIS Mme RODDIER M. LETELLIER M. MARY M. MARIETTE Mme DRACOULI Mme COULON M. DEBUS M. MOREAU Mme BAS Mme HELIOT Mme PENSIVY Mme MERLIER M. MEHAY Mme SKAJENNIKOFF M. MASDEU-ARUS M. RAYNAL M. BLOCH M. BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M. MONNIER.

**EXCUSES** : Mme BERKANI Melle DOMONT Mme DOMERGUE Mme XOLIN.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme BERKANI à M. ALLAOUCHICHE Melle DOMONT à M. MASDEU-ARUS Mme DOMERGUE à Mme DELAROUZÉE Mme XOLIN à M RAYNAL.

**SECRETAIRE** : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

-----

Madame VINAY est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Les procès-verbaux des séances des 4 et 15 avril 2008 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n°s 3 et 4 du 4 avril 2008 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

**1°) MOTION CONTRE LE PROJET DE TRACE VERT DE L'AUTOROUTE A.104.**

Délibération approuvée à la majorité des présents, moins 9 voix contre : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MASDEU-ARUS, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN.

**2°) EXERCICE 2008 - C.O.P.R.A. - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE.**

Délibération approuvée à la majorité des présents, moins 9 voix contre : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MASDEU-ARUS, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN.

**3°) MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 4 AVRIL 2008 DONNANT DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE DANS LES MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : AJOUT DE PRECISIONS POUR LES ALINEAS 4 ET 6 DE L'ARTICLE PRECITE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**4°) DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE : AUTORISATION DE SUBDELEGATION AUX FONCTIONNAIRES DE LA DIRECTION GENERALE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**5°) MANIFESTATION SPORTIVE "NAGER POUR VAINCRE LE CANCER" DU 6 AVRIL 2008 : REVERSEMENT DE LA RECETTE A L'ASSOCIATION "LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - COMITE DES YVELINES".**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**6°) EXONERATION SYSTEMATIQUE DE LA REDEVANCE COMMUNALE D'ASSAINISSEMENT SUITE A UNE FUITE D'EAU.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**7°) CONVENTION DE MANDAT AVEC L'UNION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE POISSY DANS LE CADRE DU FISAC - 2008-2010.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**8°) MANDATS DE VENTE DE 3 APPARTEMENTS, DE TYPE F2, SITUÉS DANS LA RESIDENCE WINDSOR REPUBLIQUE, 1 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 ET 11 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**9°) DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DES YVELINES POUR DIVERS TRAVAUX DANS LES GROUPES SCOLAIRES.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**10°) SIGNATURE DES MARCHES POUR LA RENOVATION DES DEUX CHAUFFERIES DES GROUPES SCOLAIRES "LA BRUYERE" ET "LES SABLONS".**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**11°) SIGNATURE D'AVENANTS AUX MARCHES POUR LA 2<sup>EME</sup> TRANCHE DE TRAVAUX DU REAMENAGEMENT ET DE L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES SABLONS.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**12°) SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE NEUF CEGEDEL POUR LE RESEAU GLOBAL INTRANET.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**13°) SIGNATURE DE L'AVENANT AU MARCHE PASSE AVEC L'ENTREPRISE LE CLOAREC POUR LA CUISINE DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DE LA CRECHE "LE PETIT PRINCE".**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**14°) EXERCICE 2008 - RETRAIT DE LA DELIBERATION RELATIVE AU MARCHE SUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET POUR LE NETTOIEMENT PAR BALAYAGE DE LA VOIRIE POUR LES ANNEES 2008 ET 2009 INCLUSE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**15°) EXERCICE 2008 - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES OUVERT ET DE SIGNER LE MARCHE POUR LES PRESTATIONS**

**D'ABONNEMENT POUR LA PRESSE ET REVUES SPECIALISEES POUR LES SERVICES DE LA VILLE POUR LES ANNEES 2009 A 2012 INCLUSE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**16°) AVENANT N° 18 AU CONTRAT DU 20 OCTOBRE 1986 RELATIF A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PASSE AVEC LE PACT ARIM DES YVELINES.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**17°) AUTORISATION DE DEPOSER UNE AUTORISATION ERP, OU UNE DECLARATION PREALABLE, OU UN PERMIS DE CONSTRUIRE, POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE LA CITOYENNETE ET DE LA SOLIDARITE ASSOCIATIVE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**18°) REAMENAGEMENT DU LOGEMENT DU MUSEE DU JOUET : AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**19°) DEMANDE D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE GRANULATS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ACHERES.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**20°) DESIGNATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE DEUX REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DENOMMEE "CLUB PEGUY".**

Délibération approuvée à la majorité des votants, moins 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MASDEU-ARUS, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, et 3 non participations au vote : Mme METZGER, Mme DRACOU LI, Mme COULON.

**21°) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**22°) DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE FRENEUSE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**23°) FIXATION DE LA REMUNERATION ACCORDEE PAR LA SEMAP SAINT-LOUIS A SON PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET A SON VICE-PRESIDENT POUR LE MANDAT 2008-2014.**

Délibération approuvée à la majorité des votants, moins 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MASDEU-ARUS, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, et 2 non participations au vote : M. BERNARD, M. BERTRAND.

**24°) TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL : CREATION D'UN EMPLOI DE PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**25°) EMPLOI DONNANT LIEU A CONCESSION DE LOGEMENT.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**26°) ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE MUNICIPAL DE LA VILLE DE POISSY.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

**27°) ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME DE POISSY - MANDAT 2008-2014.**

Délibération approuvée à l'unanimité des présents.

-----

Le présent compte rendu est affiché le : 2 juin 2008.

**Le Maire,**

**Frédéric BERNARD**